

Caméras-piétons.

En amont d'un souhait gouvernemental quant à leur généralisation au 1er juillet 2021, les caméras-piétons sont déjà utilisées par les forces de police d'une majorité de pays européens.

Elles équipent aussi déjà plusieurs services de police municipale en France et les retours d'expériences sont jusqu'à présent très positifs. Elles ont notamment pour finalité de faire baisser la tension lors d'une intervention pouvant en premier lieu paraître sensible.

Une évidence pour le Maire de la commune Didier ZIMNY : « Il m'apparaissait logique de doter les policiers municipaux de caméras-piétons vu la conjoncture et les problèmes actuels auxquels peuvent être confrontés quotidiennement nos forces de l'ordre. Je veux souligner par-là que l'utilisation des caméras-piétons s'inscrit principalement dans un cadre de prévention et de sécurisation des interventions. Ceci permettra à nos agents d'exercer leurs missions en pleine responsabilité, sérénité et pondération. »

L'Adjoint au Maire à la sécurité, M. Dominique COLANTONIO de rajouter : « C'est aussi un moyen indéniable de protection pour nos agents. »

A la moindre tension, fixé sur l'uniforme au niveau du torse ou de l'épaule, le boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention. Il doit ainsi être porté de façon apparente, l'enregistrement est déclenché à l'appréciation de l'utilisateur et son déclenchement doit faire, autant que possible, l'objet d'une information des personnes filmées.

A noter que ce dispositif est mis en place dans le respect des règles définies par la CNIL, le code de la sécurité intérieure et d'une autorisation préfectorale.

Objectifs : La prévention des incidents au cours de leurs missions quotidiennes.

Laurent BOURG, Chef de Service de la police municipale : « La caméra apaise les situations conflictuelles et limite les incidents. Elle nous permettra de travailler plus sereinement surtout lorsque nous sommes amenés à intervenir seul. C'est un outil de dissuasion complémentaire. En cas d'incident, comme par exemple l'outrage dont a fait l'objet encore dernièrement un agent, elle va aussi constituer un élément de preuve supplémentaire. »

Aujourd'hui on peut clairement dire que les caméras-piétons séduisent de plus en plus les élus et les polices municipales et que leur déploiement n'est sans doute pas prêt de s'arrêter.

Actes légaux en téléchargement.

Voir PDF.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

1 Déclarant

| | |
|---|--|
| Nom et prénom ou raison sociale : MAIRIE DE FOLSCHVILLER | Sigle (facultatif) : |
| | N° SIRET : 215702242 00011 |
| Service : POLICE MUNICIPALE | Code APE : 8411Z Administration générale, économique et sociale |
| Adresse : RUE D'USSON DU POITOU | |
| Code postal : 57730 Ville : FOLSCHVILLER | Téléphone : 0387293290 |
| Adresse électronique : FOLSCHVILLER.POLICE@ORANGE.FR | Fax : 0387912304 |

2 Texte de référence

Vous déclarez par la présente que votre traitement est strictement conforme aux règles énoncées dans le texte de référence.

N° de référence
RU-65 Caméras mobiles des agents de police municipale

3 Personne à contacter

Veuillez indiquer ici les coordonnées de la personne qui a complété ce questionnaire au sein de votre organisme et qui répondra aux éventuelles demandes de compléments que la CNIL pourrait être amenée à formuler

| | |
|---|-------------------------------|
| Votre nom (prénom) : BOURG LAURENT | |
| Service : POLICE MUNICIPALE | |
| Adresse : RUE D'USSON DU POITOU | |
| Code postal : 57730 - Ville : FOLSCHVILLER | Téléphone : 0676208798 |
| Adresse électronique : FOLSCHVILLER.POLICE@ORANGE.FR | Fax : 0387912304 |

| | |
|---|--|
| Raison sociale : MAIRIE DE FOLSCHVILLER | N° SIRET : 215702242 00011 |
| Sigle (facultatif) : | Code NAF : 8411Z Administration générale, économique et sociale |
| Adresse : RUE D'USSON DU POITOU | |
| Code postal : 57730 Ville : FOLSCHVILLER | Téléphone : 0387293290 |
| Adresse électronique : FOLSCHVILLER.POLICE@ORANGE.FR | Fax : 0387912304 |

4 Signature

Je m'engage à ce que le traitement décrit par cette déclaration respecte les exigences du Règlement Général sur la Protection des Données et la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Personne responsable de l'organisme déclarant.

Nom et prénom : ZIMNY DIDIER

Date le : 01-04-2021

Fonction : Maire

Adresse électronique : MAIRE.FOLSCHVILLER57@GMAIL.COM

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL: 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07.

Exemplaire à conserver - ne pas envoyer